

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17



Jérémy Joyal-Deslandes CPA inc

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Auberge Sous Mon Toit Inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Auberge Sous Mon Toit Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



CPA Inc.¹

Granby
Le 7 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A130882

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

Page 5

	2023	2022
Produits		
Apports (annexe A)	828 377 \$	883 150 \$
Autres revenus (annexe B)	82 957	71 764
	<hr/> 911 334	<hr/> 954 914
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux - Intervention et fonctionnement	737 191	705 088
Salaires et avantages sociaux - Post-hébergement	21 826	22 207
Nourriture	69 625	47 463
Énergie	23 510	24 570
Honoraires professionnels	22 493	36 909
Fournitures	13 692	30 094
Entretien et réparations	14 087	42 053
Télécommunications	10 553	19 954
Assurances	9 376	8 368
Formation et perfectionnement	7 688	7 400
Frais de matériel roulant	5 484	5 272
Vie associative	5 047	3 756
Fournitures de bureau	4 898	6 845
Taxes et permis	4 098	3 876
Cotisations et abonnements	2 446	4 696
Déplacements et représentation	1 735	2 727
Publicité et promotion	1 702	3 400
Créances douteuses et irrécouvrables	4 968	5 105
Frais bancaires	325	363
	<hr/> 960 744	<hr/> 980 146
Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation	(49 410)	(25 232)
Autre charge		
Amortissement des immobilisations corporelles	(24 577)	(26 383)
Insuffisance des produits sur les charges	<hr/> (73 987) \$	<hr/> (51 615) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 6

	Projets	Investi en immobilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	75 642 \$	244 630 \$	207 494 \$	527 766 \$	579 381 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(21 826)	(18 506)	(33 655)	(73 987)	(51 615)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 649)	9 152	(6 503)	-	-
Affectation d'origine interne (note 12)	(2 774)	-	2 774	-	-
Solde à la fin	48 393 \$	235 276 \$	170 110 \$	453 779 \$	527 766 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2023****Page 7**

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	143 022 \$	385 706 \$
Débiteurs (note 3)	5 452	14 546
Frais payés d'avance	9 533	6 481
	<hr/>	<hr/>
	158 007	406 733
Actif à long terme		
Placements (note 4)	200 000	-
Immobilisations corporelles (note 5)	470 631	486 056
	<hr/>	<hr/>
	828 638 \$	892 789 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2023**

Page 8

	2023	2022
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	97 387 \$	81 516 \$
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	2 117	2 081
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	40 000	-
	<hr/> 139 504	<hr/> 83 597
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 7)	-	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	235 355	241 426
	<hr/> 374 859	<hr/> 365 023
Actif net		
Projets (note 12)	48 393	75 642
Investis en immobilisations	235 276	244 630
Non affecté	170 110	207 494
	<hr/> 453 779	<hr/> 527 766
	<hr/> 828 638 \$	<hr/> 892 789 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023****Page 9**

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(73 987) \$	(51 615) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 577	26 383
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 071)	(6 237)
	(55 481)	(31 469)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	21 949	48 685
	(33 532)	17 216
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(200 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 152)	(10 977)
	(209 152)	(10 977)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(242 684)	6 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	385 706	379 467
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	143 022 \$	385 706 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'organisme a été constitué le 22 février 1971 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur l'impôt et est conséquemment exempté d'impôt. Son objectif est d'offrir de l'hébergement et de l'encadrement, prioritairement à des jeunes hommes sans abri et/ou en difficulté et aux ex-contrevenants, dans une ambiance qui favorise la croissance personnelle et l'insertion à l'emploi.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Instrument financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'hébergement sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante que les services ont été fournis, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les revenus des activités sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de location sont constatés en fonction de l'entente de location, sur la durée de celle-ci.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement dégressif	2,5 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de services sont évalués à leur juste valeur et sont imputés dans les états financiers à titre d'apport ainsi que de charge équivalente, à l'exception faite des heures consacrées par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, car en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2023	2022
Comptes clients	10 589 \$	7 316 \$
Provision pour dépréciation	(9 491)	(6 841)
	1 098	475
Taxes de vente à recevoir	3 749	7 171
Subventions à recevoir	605	6 900
	5 452 \$	14 546 \$

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023**

Page 13

4. Placements

	Juste valeur	2023	2022
Valeurs Mobilières Desjardins, au coût	217 565 \$	200 000 \$	- \$

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	843 823 \$	417 223 \$	426 600 \$	437 539 \$
Mobilier et équipement	229 793	208 212	21 581	19 660
Matériel informatique	151 099	134 224	16 875	20 892
Matériel roulant	45 488	39 913	5 575	7 965
	1 270 203 \$	799 572 \$	470 631 \$	486 056 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	10 952 \$	15 509 \$
Salaires et vacances à payer	49 623	48 842
Retenues à la source	36 812	17 165
	97 387 \$	81 516 \$

Les sommes à remettre à l'État totalisent un montant de 33 661 \$ (17 081 \$ au 31 mars 2022).

7. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt d'un montant initial de 60 000 \$, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023. À compter du 1er janvier 2024, l'emprunt peut être converti en un prêt à terme assorti d'un taux d'intérêt de 5 % sur le solde restant	40 000 \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

7. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2024	40 000 \$
	<u>40 000 \$</u>

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions affectées à l'amélioration et la mise à niveau des bâtiments ainsi qu'à certaines acquisitions de matériel informatique et de mobilier et équipement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2023			
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	Total
Solde au début	241 251 \$	136 \$	39 \$	241 426 \$
Amortissement de l'exercice	(6 032)	(27)	(12)	(6 071)
Solde à la fin	<u>235 219 \$</u>	<u>109 \$</u>	<u>27 \$</u>	<u>235 355 \$</u>
	2022			
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	Total
Solde au début	247 437 \$	170 \$	56 \$	247 663 \$
Amortissement de l'exercice	(6 186)	(34)	(17)	(6 237)
Solde à la fin	<u>241 251 \$</u>	<u>136 \$</u>	<u>39 \$</u>	<u>241 426 \$</u>

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Débiteurs	9 094 \$	31 284 \$
Frais payés d'avance	(3 052)	1 752
Créditeurs et charges à payer	15 871	14 323
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	36	1 326
	<u>21 949 \$</u>	<u>48 685 \$</u>

10. Subvention Mission Globale et dépendance économique

La subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS est un financement de base destiné à couvrir partiellement les charges de fonctionnement. Cette subvention est récurrente sous réserve des crédits disponibles et du respect de certaines conditions administratives.

La pérennité de l'organisme est fonction de l'obtention continue de cette subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS pour la mission globale.

11. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

12. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice précédent, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation d'un montant de 24 600 \$ pour les activités de post-hébergement en lien avec la finalisation du projet Mission Inclusion, ainsi qu'un montant de 10 000 \$ pour le remplacement des planchers des chambres. De plus, des affectations résiduelles d'un montant de 19 572 \$ pour différentes rénovations à être effectuées au bâtiment, ainsi qu'un montant de 21 470 \$ visant l'amélioration de ses équipements technologiques.

Puis, au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a utilisé un montant de 21 826 \$ pour les activités de post-hébergement en lien avec la finalisation du projet Mission Inclusion, ainsi qu'un montant de 2 649 \$ pour la modernisation de ses équipements informatiques. Le montant non utilisé en post-hébergement de 2 774 \$ a été désaffecté au cours de l'exercice.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

Projets

Rénovations et amélioration des installations	19 572 \$
Amélioration des équipements technologiques	18 821
Remplacement des planchers des chambres	10 000
Total pour les projets	48 393 \$

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 17

	2023	2022
Annexe A - Apports		
Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Mission globale	519 606 \$	487 488 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Vers un chez soi	61 735	1 400
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Soutien au continuum d'hébergement d'urgence et de transition	12 335	20 558
Ministère de la Sécurité publique	115 851	95 193
Centraide	31 714	29 815
Député provincial	10 000	11 500
Services Canada - Emplois d'Été Canada	9 196	8 692
Ville de Granby	4 848	4 098
Service Correctionnel du Canada	-	93 832
Programme - Covid 19	-	39 607
Programme Post-hébergement	-	30 000
Député fédéral	-	500
Dons	57 021	54 230
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 071	6 237
	828 377 \$	883 150 \$

Annexe B - Autres revenus

Contribution des usagers - Hébergement	68 813 \$	61 896 \$
Location	7 390	7 030
Intérêts	4 914	1 559
Autres revenus	1 240	489
Adhésion des membres	600	790
	82 957 \$	71 764 \$